

PLAN DE FORMATION

EUDR : tout ce qu'il faut savoir pour réussir à compléter sa DDS

Durée 1 jour**Ville** Rennes, Brest, Nantes, Paris, Montpellier, Lyon, Bordeaux, Angers, Lille, Toulouse

► PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation vous permettra de vous former à la réglementation EUDR (EU Deforestation Regulation) et de comprendre en détail le mécanisme de la Déclaration de Diligence Raisonnée (Due Diligence Statement - DDS).

Cette formation pratique vous guidera sur :

- les obligations légales,
- le rôle des opérateurs et des commerçants,
- les données à collecter et à déclarer,
- les points de vigilance pour réussir à compléter et soumettre une DDS conforme.

L'objectif est de vous donner les clés pour assurer la conformité de votre organisation face à cette nouvelle réglementation européenne.



Contact

02 34 09 31 72
formation@nextdecision.fr
www.next-decision.fr

► OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le contexte, les enjeux et le périmètre d'application de l'EUDR.
- Identifier les produits et matières premières concernés.
- Maîtriser le fonctionnement et les exigences de la DDS.
- Apprendre à collecter, vérifier et consolider les informations nécessaires.
- Savoir remplir correctement une DDS et éviter les erreurs fréquentes.
- Comprendre les impacts organisationnels (traçabilité, contrôle, gouvernance).

► PRÉREQUIS DE LA FORMATION

Aucun prérequis n'est nécessaire pour suivre cette formation.

Une connaissance préalable en RSE, conformité réglementaire, achats ou supply chain est un plus.



► PUBLIC VISÉ

- Direction générale
- Responsable RSE / Développement durable
- Responsable Achats ou Supply Chain
- Responsable Qualité et Conformité
- Direction des Systèmes d'Information
- Importateurs, distributeurs et négociants concernés par les produits à risque (cacao, café, soja, bois, caoutchouc, bœuf, huile de palme, dérivés)

► PROGRAMME DE LA FORMATION

PARTIE 1 : COMPRENDRE L'EUDR ET SON CONTEXTE

- Enjeux environnementaux et lutte contre la déforestation importée.
- Périmètre des produits, opérateurs et négociants concernés.
- Calendrier et obligations réglementaires.

PARTIE 2 : LA DUE DILIGENCE STATEMENT (DDS)

- Définition et rôle de la DDS.
- Les informations obligatoires à déclarer.
- Géolocalisation et traçabilité des parcelles.
- Vérifications et collecte de preuves.
- Analyse et gestion des risques.
- L'outil TRACES en pratique.
- Outils numériques disponibles pour la collecte, la déclaration et le suivi.

PARTIE 3 : IMPACTS ORGANISATIONNELS ET STRATÉGIE DE MISE EN CONFORMITÉ

- Gouvernance interne et mobilisation des parties prenantes.
- Gestion de la chaîne d'approvisionnement et relations fournisseurs.
- Anticiper les contrôles et sanctions.
- Construire une feuille de route interne pour l'EUDR.



▶ LES PETITS PLUS DE NEXT

Tarification et modalités de prise en charge

- +
- Nos formateurs sont toutes et tous consultants formateurs, nos formations sont facturées à la journée du consultant et non pas à celle du stagiaire. Notre organisme est certifié Qualiopi (pour ses actions de formation), nos formations peuvent donc être prises en charge par votre OPCO.

Les moyens pédagogiques

- +
- Les supports pédagogiques sont transmis par voie numérique par nos soins à chacun des stagiaires. Ce support est projeté via un vidéo projecteur afin d'animer la formation. Des exercices d'application ou études de cas sont prévus afin de valider les acquis des stagiaires.

Les modalités de suivi de l'exécution

- +
- Les formateurs se rendent à la formation avec l'ensemble des documents de fin de session. À la fin de chaque stage, la feuille d'émargement est signée pour la validation de la participation des stagiaires via notre plateforme de signature numérique. Les absences sont justifiées et notifiées sur cette même plateforme.

Les horaires de formation

- +
- Les sessions de formation débutent à 09h00 et se terminent à 17h00 pour un total de 7 heures de formation obligatoires. Pour les stages animés dans vos locaux, les horaires peuvent être aménagés selon vos disponibilités.

▶ NOS PARTICULARITÉS

Formation Intra-Entreprise

Nous proposons des formations intra-entreprises durant lesquelles nos consultants formateurs pourront adapter le contenu de la formation à votre besoin : ils se déplaceront en amont des sessions de formation afin de s'imprégner du contexte du projet et de l'adapter à votre entreprise. Vous pouvez commander une formation catalogue et effectuer cette session dans vos propres locaux. Ainsi, seul le formateur se déplace à la rencontre de vos équipes.

Formation Inter-Entreprises

Dans nos locaux ou dans ceux de nos partenaires. Ce format présente l'avantage de partager et d'échanger avec d'autres professionnels venus d'autres horizons sur les sujets couverts par le stage, ce qui facilite l'application du contenu de la formation dans le contexte de l'entreprise au quotidien.